

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 13

Présents : 8

Votants : 10

L'an deux mil douze

Le 23 mars à 17 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 15 mars 2012

**PRESENTS : MME COUTEAU****MM. SAVIN – BARRAL – BOISSIER DESCOMBES –****BOIVENT – MERCIER – SUTRE - TEILLET****EXCUSES : MME MOUNIER****M. ALLEGRE****ABSENTS : MME BOUDOIRE –****MM. CALVET – REMAUD****POUVOIRS : MME MOUNIER a donné pouvoir à M. BOIVENT****M. ALLEGRE a donné pouvoir à M. BARRAL**

Mme Isabelle COUTEAU a été nommée secrétaire.

**2012-03-05 D****Objet : Affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2011**

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2011,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2011,

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2010	Virement à la section d'investissement CA 2011	Résultat de l'exercice 2011	Reste à réaliser 2011 - dépenses - recettes	Soldes et restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat
Invest.	1 533,26 €		- 2 485,86 €	5 539,89 €	- 5 539,89 €	- 6 492,49€
Fonct.	46 731,39 €	13 242,86 €	46 441,19 €			79 929,72 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

<b>Excédent global cumulé au 31/12/2011</b>	79 929,72 €
<b>Affectation Obligatoire :</b>	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/ 1068)	6 492,49 €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement ( ligne 002)	73 437,23 €
Total affecté au c/ 1068 :	6 492,49
<b>Excédent/déficit global cumulé au 31/12/2011</b>	
Excédent/Déficit à reporter (ligne 002)	

Il en va de même pour le budget du CCAS :

	Résultat CA 2010	Virement à la section d'investissement CA 2011	Résultat de l'exercice 2011	Reste à réaliser 2011 - dépenses - recettes	Soldes et restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat
<b>Invest.</b>						
<b>Fonct.</b>	651,44 €		- 182.50 €			468.94 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité ces affectations de résultats.

Fait à Jauldes, le 26 mars 2012

**Le Maire**  
**Eric SAVIN**

